

CONFERENCE DES CAISSES CANTONALES DE COMPENSATION
Genfergasse 10
3011 Berne
Tél. 031 311 99 33
info@ahvch.ch

ASSOCIATION SUISSE DES CAISSES DE COMPENSATION PROFESSIONNELLES
Kapellenstrasse 14
3001 Bern
Tél. 058 796 99 88
info@vvak.ch

CONFERENCE DES OFFICES AI
Sempacherstrasse 15
6003 Luzern
Tél. 041 369 08 08
info@ivsk.ch

Numérisation du 1er pilier:

Rapport du Contrôle fédéral des finances et prise de position des organes d'exécution

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a notamment pour tâche d'examiner la transformation numérique au sein de l'administration fédérale. Il a ainsi réalisé un audit auprès de l'OFAS sur la numérisation dans le 1er pilier. Entre le lancement de cet audit en octobre 2024 et la publication du rapport le 7 janvier 2026, la situation a beaucoup évolué. Les relations entre l'OFAS et les organes d'exécution se sont notamment nettement améliorées.

Les associations des organes d'exécution ont pris connaissance du rapport du CDF et ont établi une **prise de position détaillée** à ce sujet. La Conférence des caisses cantonales de compensation, l'Association suisse des caisses de compensation professionnelles et la Conférence des offices AI soutiennent pleinement l'objectif de modernisation du 1er pilier. Elles critiquent toutefois le rapport du CDF, car il présente une vision biaisée de la réalité des organes d'exécution, en ne reflétant pas le rôle, les responsabilités et les prestations de ces derniers. De plus, la relation entre l'OFAS et les organes d'exécution telle qu'elle est décrite dans le rapport n'est plus la même aujourd'hui. Avec la nouvelle direction de l'OFAS, un dialogue ouvert et constructif s'est instauré. Les associations constatent une réelle volonté de collaborer avec les organes d'exécution de la part de l'OFAS.

La version abrégée de leur prise de position a été intégrée dans le rapport du CDF. Les associations ne commentent donc pas davantage ce rapport. Elles se tournent vers l'avenir et entendent poursuivre sur la voie empruntée avec l'OFAS pour faire avancer la numérisation, avec une vision commune, dans le respect de la structure fédéraliste de l'exécution des assurances sociales.

Berne/Lucerne, le 7 janvier 2026

Contact pour les médias

Conférence des caisses cantonales de compensation:

Natalia Weideli, Présidente, 022 327 26 94, natalia.weideli@ocas.ch

Marie-Pierre Cardinaux, Secrétariat général, 031 311 99 33, info@ahvch.ch

Association suisse des caisses de compensation professionnelles:

Barbara Ghirardin, Présidente, 031 390 23 42, barbara.ghirardin@akba.ch

Martin Troxler, Secrétariat général, 058 796 99 12, martin.troxler@vvak.ch

Conférence des offices AI:

Martin Schilt, Président, 044 448 56 00, slt@svazurich.ch

Astrid Jakob, Secrétariat général, 041 361 60 22, astrid.jakob@ivsk.ch